

**Modane**

## La permanence d'accès aux soins de santé est ouverte à l'hôpital



L'inauguration du Pass Maurienne au CHVM de Modane. Photo CHVM

Depuis mars 2025, un dispositif d'accès aux soins de santé est disponible gratuitement au Centre hospitalier vallée de la Maurienne de Modane. Cette permanence a été inaugurée le 23 mai et est ouverte aux personnes faisant face à des difficultés sociales.

Le Centre hospitalier vallée de la Maurienne (CHVM) a mis un nouveau projet en place, une permanence d'accès aux soins de santé en Maurienne, pour ses sites de Saint-Jean-de-Maurienne et Modane, en partenariat avec le Centre hospitalier métropole Savoie de Chambéry. Le Pass Maurienne, disponible au sein de

l'hôpital de Modane, est en place depuis le mois de mars 2025, mais a été officiellement inauguré le vendredi 23 mai dernier.

Ce système offre une prise en charge médico-sociale pour des personnes qui se trouvent être en difficulté quant à l'accès aux soins de santé.

### Répondre à des situations complexes

Mis en place par l'État avec la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998, ce dispositif permet un accompagnement vers le soin et la santé, par exemple pour les personnes qui sont en rupture de droits à l'assurance maladie, ainsi que pour les personnes qui connaissent des difficultés

sociales multiples, dans le domaine du logement ou autre.

### Des consultations de médecine générale

Le personnel hospitalier est alors présent lors des permanences qui se tiennent pour l'occasion, afin de pouvoir administrer des soins et des consultations au public, gratuitement, chaque vendredi entre 9 heures et 12 heures, et pour assurer des consultations de médecine générale de 13 heures à 16h30.

Pass Maurienne, CHVM, site de Modane, 110, rue du Pré de Pâques.  
Plus d'informations sur le site internet du CHVM.